

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/124

OBJET : FESTIVAL MÉLI MÉLO ÉDITION 2019

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : 17 septembre 2018

Date d'affichage de la convocation au siège : 17 septembre 2018

Le 25 septembre de l'année deux mille dix-huit à 18h30

à Ayguemorte les Graves – Salle polyvalente « La Sablière »

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	E	Mme BETES
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	M. MOUCLIER
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	E	M. FATH
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. AULANIER
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	A		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoît	E	M. CLAVERIE
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	E	Mme BURTIN-DAUZAN	BENCTEUX Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	A		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme TALABOT est élu(e) secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/124

OBJET : FESTIVAL MÉLI MÉLO ÉDITION 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-3-4 portant notamment sur la « Mise en réseau des équipements et coordination des projets relatifs à la lecture publique et l'animation socioculturelle » ;

Vu la délibération 2017/87 du 27 juin 2017 pour la signature du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle ;

Vu la délibération 2017/135 du 23 novembre 2017 portant sur le Festival Méli Mélo 2018 ;

Vu la délibération 2018/101 du 5 juillet 2018 relative à la mise en œuvre du Contrat territorial d'éducation artistique ;

Vu l'avis de la commission « *Vie locale* » du 11 septembre 2018 ;

Considérant l'avis favorable du bureau ;

EXPOSE

LES SPECTACLES DU FESTIVAL MÉLI MÉLO 2019

Depuis 2008, la Communauté de Communes de Montesquieu s'inscrit dans la programmation du festival de marionnettes « *Méli Mélo* » en accueillant sur son territoire des spectacles de marionnettes pour le jeune public, les adolescents et les familles. Cet événement est organisé par les communes de Cestas et de Canéjan, en partenariat avec la CCM et les communes volontaires de notre territoire.

Quand une commune accueille un spectacle en séance tout public, la CCM propose des séances gratuites pour les établissements scolaires et les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de cette commune. Des séances sont également programmées pour les tout-petits. Pour le festival 2019, il est proposé de reconduire ce partenariat avec la commune de Canéjan pour l'accueil des spectacles suivants :

MELI MELO 2019						
Spectacle	Compagnie	Public	Lieu	Date	Structures Éducatives	Coût TTC
Simone is not dead	De Fils et d'Os	7 ans	Beautiran	31 janvier 2019	Scolaire	1 822,57 €
Amano	El Patio	Dès 6 ans	Saint-Morillon	1 ^{er} février 2019	Scolaire	2 198,76 €
Giraffe	Hop Signor Puppet	Dès 5 ans	Saucats	4 février 2019	Scolaire	1 898,12 €
Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ?	La Lune dans les Pieds	Dès 3 ans	Saint-Selve	5 février 2019	Scolaire	3 380,50 €
Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ?	La Lune dans les Pieds	Dès 3 ans	Saint Médard d'Eyrans	6 février 2019	ALSH	
Mix Mex	Tro-Héol	6 ans	Léognan	8 février 2019	Scolaire	4 391,39 €
Le cirque des éléphants	En votre Compagnie	Dès 2 ans	Léognan	4 février 2019	Structures d'accueil petite enfance	1 921,80 €
TOTAL SPECTACLES						15 513,14 €
Mise à disposition Régisseur son & lumière						928,20 €
TOTAL						16 541,34 €



Envoyé en préfecture le 27/09/2018

Reçu en préfecture le 27/09/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20180925-2018_124-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/124

OBJET : FESTIVAL MÉLI MÉLO ÉDITION 2019

ATELIERS DANS LES ALSH

Il est proposé d'organiser des ateliers dans les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) durant les vacances de la Toussaint 2018. Ces ateliers de pratiques artistiques dans le domaine des arts plastiques offrent aux jeunes du territoire une première approche du festival.

La Communauté de Communes de Montesquieu prend en charge les ateliers ainsi que les frais de transports et repas des intervenants.

Le projet comprendra 6h à 10h d'ateliers par structure, soit un maximum de 60 heures au total.

Cette action prend place en 2018 pour préparer le festival 2019.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à signer les conventions et tous documents afférents pour le Festival et les ateliers ;
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2018 pour les ateliers,
- Prévoit les crédits nécessaires au budget 2019 pour le Festival,
- Charge Monsieur le Président de mener toute action permettant de mettre en œuvre la présente délibération ;

Fait à Martillac, le 25 septembre 2018

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement